

SALAIRES

Environnement désinflationniste

La progression des salaires s'ajuste naturellement aux fluctuations de la croissance et de l'inflation. Selon les économies, cette adaptation s'effectue dans des délais plus ou moins rapides. L'économie française se situe dans le second cas.

La hausse du salaire mensuel de base (SMB) de l'ensemble des salariés, descendue de 3 % avant la crise à 1,7 % au milieu de l'année 2010, était remontée à 2,2 % en 2012. En 2013, l'évolution salariale a été confrontée à une nouvelle donne économique : la poursuite de la stagnation de l'activité et la chute sensible de l'inflation, revenue vers 0,7 % après un passage au-dessus de 2 % fin 2011-début 2012. Le glissement annuel du salaire de base est de ce fait passé sous la barre des 2 % en début d'année, avant de ressortir à 1,6 % à l'été.

Mais les rémunérations annexes progressent actuellement plus vite que le salaire de base, de sorte que le salaire moyen par tête dans le secteur marchand augmente à un rythme supérieur de 0,1 - 0,3 point à celui du salaire de base.

Dans ces conditions, face au ralentissement de l'inflation et à la faiblesse des gains de productivité, le taux de marge des entreprises retombe vers ses plus bas historiques. À l'été 2013, celui des sociétés non financières est revenu à 27,7 % au regard de 29,1 % en 2011 et de 28,3 % en 2012. L'impact positif du CICE, estimé à 1,1 % de la valeur ajoutée par l'Insee, corrigerait à peine la dérive des deux dernières années.